

Interpellé par une Havraise, François Hollande s'engage à contacter le Pôle Emploi

Invité de RMC et BFMTV, mardi 6 mai 2014, le Président de la République a promis de se rapprocher du Pôle emploi du Havre qui n'aurait plus les moyens de financer des formations



Jean-Jacques Bourdin recevait François Hollande pour la toute première fois depuis son investiture, il y a deux ans (Capture d'écran RMC/BFM TV).

Deux ans jour pour jour après son investiture, le Président de la République François Hollande, était l'invité du journaliste Jean-Jacques Bourdin sur RMC et BFM TV. , mardi 6 mai 2014, alors qu'il se trouve au plus bas des sondages en termes de popularité.

François Hollande va tenter de convaincre des Français très majoritairement déçus par sa politique d'un possible « retournement économique dans la 2eme phase de son quinquennat », préviennent d'emblée les animateurs de l'émission.

Une auditrice havraise interpelle le Président

« L'exercice est inédit », insiste le journaliste à l'évocation des questions des auditeurs. Ni le Président de la République, ni lui n'en connaissent la teneur. Après une demi-heure d'interview avec Jean -Jacques Bourdin, où François Hollande n'aura de cesse de mettre à mal les critiques dont on l'accable, dont celle d'« amateurisme », le Président affronte les questions des Français.

9h05. En ligne, Gaëlle, 36 ans, chômeuse en fin de droits qui touche l'allocation spécifique de solidarité. La femme est havraise et explique que le Pôle Emploi du Havre lui a refusé une formation, faute de moyens. « Que pouvez-vous faire pour moi ? », demande l'auditrice au Président de la République.

François Hollande promet de contacter Pôle emploi du Havre

« Je ne peux pas vous promettre un emploi, ce ne serait pas digne, je n'en ai pas dans mes tiroirs. Mais mon devoir est de veiller à ce que vous soyez suivie et accompagnée. ». François Hollande s'est ainsi engagé à se rapprocher du Pôle Emploi du Havre.

38 millions d'euros accordés à la Haute-Normandie pour la formation

La Préfecture de Seine-Maritime a, en tout cas, vite étudié le cas de la jeune femme. Elle rappelle que l'auditrice qui s'est exprimée sur RMC / BFM TV, a été licenciée économique en novembre 2011 « et a choisi de ne pas être suivie par la cellule de reclassement de l'entreprise où elle était mais d'être accompagnée directement par Pôle Emploi ». L'organisme l'aurait ainsi convoquée douze fois à des entretiens depuis son inscription et lui aurait proposé dix offres d'emploi, dont une en adéquation avec son ancienne profession. La Havraise effectuerait même une mission jusqu'à fin mai dans le secteur du commerce.

« Son dernier entretien avec le conseiller remonte au 25 avril (...) Au cours de ces différents entretiens, aucun projet de formation n'a été finalisé alors que Pôle Emploi dispose de crédits suffisants ». Et la Préfecture d'indiquer que 38 millions d'euros ont été attribués en 2014 pour la région Haute-Normandie à la formation. La jeune femme havraise, l'émission achevée, a été contactée dès 14h, ce mardi 6 mai, pour être reçue à l'agence Pôle Emploi.